N° 254. Mercredi 25 Octobre 1848. 19me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR TRIMESTRE.
Pour La Haye . . fl. 7 — } Payable
» la province . 8 — } d'avance.
PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 20 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION
à La Haye, *Spui*, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. van Weelden, libraire, *Spui*, et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Lange Pooten*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franco de port*.

LA HAYE, MARDI 24 OCTOBRE.

Nous distribuerons très-prochainement à nos abonnés ayant droit à cette distribution, le premier volume des *Mémoires d'Outre-Tombe*, de Châteaubriand.

Revue Politique.

Le *Times*, dans son numéro du 20 octobre, émet la pensée que l'intérêt commun de l'Allemagne exige que Vienne soit délivrée des mains d'une faction sauvage et désespérée. «Sous ce rapport, fait observer le journal anglais, les mesures que l'on dit avoir été déjà adoptées par le gouvernement de l'archiduc Jean devront coïncider avec celles des généraux impériaux et des députés slaves. Quant à l'effet que les nouvelles de Vienne pourront produire en Italie, il sera mauvais pour l'armée de Radetzky comptant des éléments hétérogènes.

» L'armistice expire cette semaine; et il a été formé, à Turin, une nouvelle administration que l'on suppose être plus belliqueuse que le cabinet de Sostegno. Sans doute Charles-Albert, pressé d'agir par un parti et par la ligue italienne, pourrait profiter de la crise des affaires d'Autriche; c'est là un droit de la guerre; mais si Charles-Albert renouvelle la lutte, il le fera à ses risques et périls. (*He will do it at his own risk.*)

» On ne saurait penser que les puissances dont la médiation a été offerte et partiellement acceptée, veuillent convertir cette médiation en une insulte et violenter la faiblesse d'un gouvernement, à la raison duquel elles déclarent en appeler. Ces puissances sont encore aujourd'hui non obligées (*as yet untied*). Elles ne sont tenues de soutenir aucun parti, et si elles oubliaient assez leur position pour offrir une intervention armée, elles perdraient, par cela même, ce droit de médiation pour lequel elles insistent actuellement, et qui offre la meilleure chance d'une paix définitive.»

Nous avons cru devoir reproduire l'article du *Times*, avant de parler des nouvelles d'Italie qui nous sont parvenues depuis deux jours par la voie de France. Elles sembleraient, en effet, confirmer l'idée prêtée au roi de Piémont de recommencer la guerre. La *Concordia* de Turin, du 18, annonce que la veille, le roi a présidé une réunion de généraux, parmi lesquels se trouvait le général Chrzanowski, et elle espère qu'on y aura reconnu la nécessité de se porter en avant. D'un autre côté, la *Gazette fédérale de Zurich* du même jour, 18, dit que, d'après des lettres d'Arona, du 14, Charles-Albert était en marche sur Milan, où il comptait arriver le 19, et que 30,000 hommes étaient détachés sur Plaisance. Or, Charles-Albert étant, le 17, à Peschiera, disent-elles, il n'était pas en marche le 14. Voilà cependant comment les journaux sardes présentent les faits, et après l'avoir dit maintes et maintes fois, nous répétons encore aujourd'hui qu'on ne saurait accueillir avec trop de réserve les nouvelles données par la presse italienne, surtout lorsqu'il s'agit de la situation des possessions autrichiennes en Italie.

De leur côté, les journaux de Paris continuent à nous transmettre journellement des extraits des correspondances et des journaux de Turin, dans lesquels il est question de la réaction que les événements de Vienne exercent, dit-on, sur les esprits en Italie. A cet égard, nous renvoyons nos lecteurs à la proclamation du feldmaréchal Radetzky que nous avons publiée dans notre numéro d'hier. Si cette proclamation ne réfute pas la nouvelle qu'une certaine agitation règne à Milan, elle prouve au moins que l'état de choses n'inspire pas des inquiétudes sérieuses. La proclamation en question contient des exhortations adressées à l'armée au point de vue de l'honneur militaire et du patriotisme, mais elle est loin de supposer que l'anarchie puisse prendre racine dans une armée qui s'est couverte de lauriers immortels par sa fidélité envers l'empereur et la patrie commune.

Une correspondance de Naples, datée du 11 octobre, annonce que les négociations relatives aux affaires de la Sicile se poursuivent activement. D'après les bruits qui circulent, les représentants de la France et de l'Angleterre auraient bon espoir de mettre les deux parties d'accord. La Sicile serait érigée en vice-royauté, avec le second fils de Ferdinand pour vice-roi héréditaire.

Les jours se passent et tout reste à Vienne dans le *statu quo*. Il semblerait que le plan des généraux qui commandent l'armée réunie devant cette capitale, soit de laisser l'anarchie s'épuiser elle-même, sans tenter l'emploi des moyens violents, dont le succès serait cependant infaillible. Il y a maintenant sous les murs de Vienne quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq mille hommes, c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour la réduire sans difficulté. La diète, l'empereur, les commandants des troupes impériales, les chefs de la garde nationale, toutes les autorités en un mot, font des adresses, des proclamations, des déclarations, des ultimatums, qui jusqu'ici n'ont pas abouti à grand'chose, mais qui éloignent cependant la pensée d'une attaque contre la ville. Ainsi tout fait espérer que Vienne se rendra sans qu'il y ait du sang de répandu. L'attitude de la diète devient de plus en plus chancelante; évidemment si elle était libre, son sort serait bientôt pris. Mais elle est sous le poids d'un terrorisme effréné qu'elle subit de peur de provoquer d'affreuses émeutes, et peut-être même le pillage de la capitale. En attendant, de nouveaux renforts arrivent sans cesse à l'armée du prince Windischgrätz.

De leur côté, les Hongrois ne se sont pas encore montrés, et selon toute apparence, ils ne se montreront point. Ils sauveront Vienne comme ils ont sauvé leur propre pays!

Après l'adresse de la diète, demandant un congrès représentant toutes les nationalités, les Hongrois ont compris que, loin de gagner par la révolution, ils y perdront leur indépendance nationale, ce que la *Gazette de Cologne* a prédit le lendemain des événements d'octobre.

Les Hongrois, c'est-à-dire le parti Kossuth, ne consentiront jamais à se mêler à d'autres nationalités. Ils n'ont pas envoyé de députés à la diète. Ils ont leur ministère spécial, leurs finances spéciales. Ils se figurent être les régénérateurs de l'Europe et se proposent de donner des leçons de révolution et de gouvernement à tous les peuples.

« La Hongrie, a dit Kossuth, sera le berceau de la nouvelle humanité. De Pesth, la liberté se répandra en Europe comme un ouragan et la Hongrie est devenue tout à coup la Palestine de l'humanité. A quoi bon alors combattre Jellachich avec une armée? La parole de M. Kossuth vaut mieux qu'une armée. Chacun de ses discours vaut une *Marseillaise*.

Il paraît toutefois que les Viennois commencent à se lasser d'attendre. Ils ont beau dresser leurs lunettes d'approche sur la tour de l'église de St. Etienne pour découvrir les légions hongroises, Kossuth a déclaré qu'il ne peut venir à moins qu'il n'ait un corps d'armée de 50,000 hommes. Comment donc ce grand peuple, qui vient de remporter tant de victoires, sans avoir perdu un homme, n'a pas 50,000 soldats à mettre à la disposition de la liberté!

Nous n'avons pas reçu aujourd'hui les journaux de Vienne du 18 et du 19. Le *Moniteur de Prusse* dit que ces deux courriers ont également manqué à Berlin. Dans la dernière séance de la diète, M. Schuselka a annoncé avoir reçu une communication du commandant de l'armée hongroise, qui déclare que l'armée se retire et ne mettra pas le pied sur le territoire autrichien. Le rapporteur ajoute qu'il ignore si cette résolution est due à la protestation de la Russie ou au résultat d'une conférence qu'une députation hongroise a eue avec le général Auersperg. Le ban de Croatie paraît se porter avec son corps d'armée de plus en plus vers la Marche.

Les nouvelles d'Olmutz sont du 16. Différents bruits sont répandus, suivant lesquels la paix serait conclue avec l'Italie. Rien ne nous est parvenu qui confirme cette nouvelle, qui nous paraît fort hasardée. Mais une nouvelle plus importante et plus probable nous est donnée par une correspondance d'Olmutz. Une députation hongroise serait arrivée dans cette ville et aurait fait des propositions de soumission. Quelque incroyable que puisse paraître cette nouvelle, au premier aspect, elle n'est pas si impossible, et la résolution prise par l'armée hongroise de ne pas venir à Vienne pourrait fort bien en être déjà la première conséquence.

Les commissaires envoyés par le pouvoir central de Francfort sont arrivés à Passau près de Vienne; ils ont fait publier une proclamation adressée aux habitants de Vienne pour les engager à revenir à des idées de conciliation.

Il paraît que l'élection du président de la république française est définitivement fixée au 10 décembre. On se demande quelles peuvent être les causes d'un tel délai, alors que, plusieurs fois, le gouvernement a protesté de son intention de sortir le plus tôt possible du provisoire.

La question de la séparation de l'Assemblée nationale après ce vote, commence à préoccuper sérieusement les esprits. La réunion de la rue de Poitiers paraît avoir résolu, à une grande majorité, qu'elle s'opposerait à la prorogation, l'absence de l'Assemblée nationale lui paraissant offrir des dangers dans les circonstances actuelles.

Les banquets continuent à être à l'ordre du jour à Paris et sur divers points de la France. Il nous paraît démontré qu'il y a un parti pris d'agiter la France à la veille de l'élection du président de la république, afin d'obtenir par l'excitation révolutionnaire ce que l'on n'ose pas demander au bon sens, à la sagesse et à la raison du peuple. A quoi bon cette agitation dans l'agitation? Pourquoi essayer de faire reculer la France en arrière, vers les bords de ce gouffre dans lequel elle a jeté son sang le 24 juin? En agissant ainsi, les républicains perdent leur cause, ils se séparent de la France qui, devant l'ombre de la terreur, ira se réfugier derrière une ombre de monarchie. Toutes les fois que la république s'est manifestée par des actes de modération, de raison, de conciliation, elle a rapproché la France d'elle. Toutes les fois, au contraire, qu'elle a été violente, intolérante, perturbatrice, elle a éloigné la France, elle l'a rendue défiante et inquiète.

Quelle est la conséquence? si les républicains veulent consolider leur œuvre, qu'ils rassurent. S'ils veulent la renverser, qu'ils effraient. Or, les banquets de la république sociale ne peuvent qu'effrayer la France. Que MM. Pierre Leroux, et Proudhon gardent donc pour des temps meilleurs leurs éloquents toasts. On ne leur demande aujourd'hui que le silence. Le silence, qui est souvent un calcul, est quelquefois une vertu.

Le *Staats-Courant* publie les relevés des importations et des exportations de la colonie de Surinam pendant l'année 1847. Il résulte de ces pièces que les importations se sont élevées à une valeur totale de fl. 1,514,879,13, dont fl. 949,697.75 de la Néerlande, fl. 472,779.83 de l'Amérique du Nord, et fl. 92,401.55 des colonies voisines. Le montant des exportations a été de fl. 3,271,147.97. Cette somme se divise ainsi: Pour les Pays-Bas fl. 2,804,637.01, pour l'Amérique du Nord, fl. 230,039,18, et pour les colonies voisines fl. 236,471.78.

La navigation a fourni les résultats suivants:

des Pays-Bas sont arrivés	62	navires	mes.	7378	lasts
de l'Amérique du Nord	28	»	»	2667½	»
des colonies voisines	53	»	»	952	»
Total	143	»	»	10,997½	»

Les appareillages ont été:

Pour les Pays-Bas	67	navires	mes.	8057	lasts
» l'Amérique du Nord	28	»	»	2766	»
» les colonies voisines	58	»	»	1106	»
Total	154	»	»	11,929	»

En comparant ces résultats à ceux de l'année 1845 (l'année 1846 ne saurait servir de point de comparaison, à cause des circonstances tout à fait exceptionnelles qui y ont eu lieu), on arrive au résultat suivant:

Importations.

	En 1845.	En 1847.
Des Pays-Bas	fl. 1,035,652.12	fl. 949,697.75
De l'Amérique	457,174.95	472,779.83
Des colonies voisines	105,157.20	92,401.55
Total	fl. 1,597,984.27	fl. 1,514,879.13

Ce qui constitue une augmentation de fl. 83,105.14, en faveur de 1845.

Exportations.

	En 1845.	En 1847.
Pour les Pays-Bas	fl. 3,060,759.12½	fl. 2,804,637.01
» l'Amérique	273,714.75	230,039.18
» les colonies voisines	102,773.80½	236,471.78
Total	fl. 3,437,247.68	fl. 3,271,147.97

Les exportations aussi ont été plus considérables en 1845 que l'année dernière. Il y a eu augmentation de fl. 166,099.71.

L'exportation de Surinam a principalement consisté ces deux années.

	En 1845. Quantité	Valeur.	En 1847. Quantité	Valeur.
Coton (épuré).	795,058 ℔	fl. 187,185.00	979,063 ℔	fl. 300,324.43
Id. (non épuré).	33,455 »	3,914.60	19,350 »	3,165.30
Café (fèves. ent.)	1,530,323 »	382,904.50	1,063,021 »	152,500.00
Id. (id. cassées.)	177,868 »	26,529.00	88,000 »	14,520.00
Mélasse.	1,027,153 g.	256,788.25	881,425 g.	220,356.00
Rhum	20,356 »	12,198.60	55,921 »	51,718.60
Sucre.	28,868,546 ℔	2,243,354.56½	30,086,197 ℔	2,375,276.78
Total.		fl. 3,112,874.51½		fl. 3,118,614.43

Il résulte de cet état que, bien que la culture du café paraisse avoir diminué, la production de cette denrée n'a pas décru.

NAVIGATION.

Arrivages.

	En 1845.			En 1847.		
Des Pays-Bas.	73 nav. mes.	9214	L.	62 nav. mes.	7678	L.
Des Etats-Unis.	27 »	2835½	»	28 »	2667½	»
Des colonies voisines.	37 »	762	»	53 »	952	»
Total.	137 nav. mes.	12811½	L.	143 nav. mes.	10997½	L.

Appareillages.

	En 1845.			En 1847.		
Pour les Pays-Bas	72 nav. mes.	8894	L.	67 nav. mes.	8057	L.
» » Etats-Unis.	26 »	3182	»	29 »	2766	»
» » col. voisines.	33 »	696	»	58 »	1106	»
Total.	131 nav. mes.	12772	L.	154 nav. mes.	11929	L.

Nous avons publié dans notre numéro de samedi dernier l'état comparatif des produits indirects des neuf premiers mois de 1848 avec ceux des mois correspondants de l'année 1847 en Belgique. On aura remarqué que la différence en moins pour l'exercice courant est de 3,132,216 fr. Mais le déficit réel est plus considérable, car il convient de le calculer d'après les prévisions du budget. Or, le mécompte sera de cinq millions environ pour l'année entière. Quelques personnes le portent même à six millions.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Journal de Bruxelles*:

Sans nous dissimuler ce qu'il y a de fâcheux dans ces résultats, nous pouvons cependant constater qu'ils proviennent de force majeure, c'est-à-dire des bouleversements politiques dont l'Europe est le théâtre depuis sept mois et dont la Belgique subit le contre-coup.

Les diminutions les plus fortes sont constatées sur les douanes, sur l'enregistrement et sur les chemins de fer. Elles s'élèvent à près de quatre millions et demi sur ces trois chapitres seulement. On le conçoit sans peine pour les douanes et l'enregistrement, attendu que le mouvement commercial et les mutations d'immeubles subissent particulièrement l'influence des commotions politiques. Mais la perte énorme que le chemin de fer a subie, s'explique plus difficilement. Les grandes lignes d'Angleterre, de France et de Hollande ne l'ont pas éprouvée dans la même proportion. L'honorable ministre qui dirige aujourd'hui le département des travaux publics ne manquera sans doute pas de rechercher si des vices organiques sont pour quelque chose dans cette décroissance extraordinaire des recettes.

Le *Journal de Bruxelles* ne parle ici que du déficit provenant des voies et moyens; il n'est pas sans importance de connaître aussi si les dépenses faites dans le courant de l'année n'excèdent pas également l'estimation primitive du budget.

SAUVETAGE EN CAS D'INCENDIE.

Nous avons, dans notre numéro du 25 août, pris, vis-à-vis de nos abonnés, l'engagement de rendre compte des expériences d'un nouveau système de *Sauvetage*, à l'aide duquel, nous disait-on, plusieurs personnes, quel que fût leur âge et leur poids, pouvaient, instantanément et sans secours étranger, descendre de l'étage le plus élevé d'une maison incendiée; aujourd'hui nous sommes heureux, en remplissant cet engagement, de pouvoir affirmer, *de visu*, que cette découverte, appelée à rendre de si grands services à l'humanité, réalise, et au-delà, toutes les espérances que nous avions pu concevoir.

Hier, dans une des cours de l'Académie, en présence de MM. les bourgmestre et échevins, de plusieurs membres de notre conseil de régence et d'autres personnes compétentes, nous avons vu descendre, successivement: Un enfant de 8 à 10 ans, un jeune homme de 18 ans et un homme fort et vigoureux pouvant avoir une trentaine d'années; nous avons vu descendre aussi une fort belle pendule qui, sans la moindre altération de ses pieds dorés, est venue se poser sur la pierre plus doucement qu'il n'eût été possible de la poser avec la main.

Cette quadruple descente s'est opérée, graduellement, sans la moindre secousse et en moins d'instants qu'il n'en faut pour lire ce que nous venons d'écrire.

Déjà, nous avions appris qu'à la suite d'une expérience semblable faite officiellement, il y a 2 ou 3 semaines, dans la cour du ministère de l'intérieur, S. Exc. le ministre de ce département, M. le directeur de l'Académie de Delft et tout l'état-major du corps des incendies avaient vivement félicité l'inventeur; mais nous avions cru devoir nous abstenir d'en parler jusqu'à ce que nous eussions été mis personnellement à même d'apprécier l'exactitude des renseignements qui nous avaient été indirectement donnés.

Nous ne parlerons point ici du mécanisme de l'appareil, cette question nous paraissant être plutôt du ressort de la science que de la presse; nous nous contenterons de dire seulement que ce mécanisme, qui pourrait être renfermé dans la forme d'un chapeau, nous paraît être fort simple, et que c'est encore l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb : *il fallait y penser.*

C'est l'incendie du *Spuistraat* qui donna à M. S. de Suin la première idée de ce système de sauvetage instantané, et l'appareil que nous avons vu fonctionner a été fabriqué par un habile horloger de La Haye, M. Bouten, qui a su parfaitement exécuter la pensée de l'inventeur.

L'*Emancipation* publie la correspondance qu'on va lire; ce journal dit qu'elle émane d'une personne bien placée pour juger les événements de l'Autriche, se trouvant sur les lieux mêmes où ils s'accomplissent, et qu'elle mérite à ce titre toute la confiance des lecteurs; ils y trouveront les éclaircissements qui manquaient jusqu'ici sur ces événements :

Olmutz, le 16 au soir.

Monsieur,

Au milieu de l'agitation que cause la grande lutte commencée à Vienne, il m'est impossible de vous faire parvenir, bien que je sois au milieu des événements, des détails qui ne soient pas quelquefois hasardés. Les nouvelles les plus contradictoires circulent autour de moi, et je puis vous assurer que les journaux font de leur mieux pour empêcher la lumière de parvenir jusqu'à nous.

La révolte du 6 octobre ne peut être attribuée à la résistance que pouvaient rencontrer dans le gouvernement de l'empereur et de l'assemblée nationale, la réforme féodale et la réforme politique, qui furent la vraie révolution du 15 mars. La réforme féodale est un fait accompli; plus de droits seigneuriaux, plus de justice exceptionnelle, plus de priviléges enfin. C'est là de l'antiquité!

Au point de vue politique, la liberté de la presse et le gouvernement constitutionnel sont acquis à l'Autriche comme à l'Allemagne entière, et il n'est pas de puissance humaine qui pourrait imprimer à ces conquêtes des idées modernes, un mouvement de retour vers le régime ancien.

Les anarchistes ont beau crier à la réaction, à la camarilla; ce sont des moyens d'émeute; mais il a suffi d'une proclamation énergique et loyale de l'empereur pour en atténuer les effets et rendre la confiance à une grande partie de la *landsturm* effrayée.

Ce n'est pas non plus la cause de l'unité allemande qui est ici en question. Il est bien vrai que les partisans de la politique sentimentale, qui rêvent la république fraternelle et universelle, qui veulent, en d'autres termes, substituer à la grande politique de Richelieu, cette politique sauvage pour le monde et stupide pour la France, comme grande puissance continentale, ceux-là, dis-je, trouvent très naturel de détruire l'*unité* de l'empire d'Autriche au nom des nationalités slave, magyare, polonaise et bohême, tandis qu'ils exigent la dissolution de l'Allemagne confédérée au nom de l'*unité*. Peu leur importe la logique en politique; mais enfin, la question de l'unité allemande, la question de Francfort se débat et se débattra à Berlin; l'Autriche est à l'arrière-plan de cette situation, l'importance des Etats héréditaires allemands n'est pas un obstacle primordial.

Les causes du mouvement du 6 octobre sont ailleurs : c'est d'abord dans l'affaiblissement du prestige des victoires de Radetzky. Et au moment où les unitaires italiens, réunis à Turin, vont forcer Charles-Albert à tenter une dernière fois les chances du combat, c'est le mot de courage jeté aux populations de l'Italie.

C'est ensuite dans le cri de désespoir d'un ambitieux, plein d'audace, d'un nouveau Rienzi, qui, sous le nom de Kossuth, a rêvé la dictature de la Hongrie.

Si la révolution du 15 mars n'a fait surgir aucun homme d'une certaine valeur, si les tribuns de l'Assemblée constituante de Vienne se sont montrés au-dessous de la médiocrité, la révolution de Hongrie a donné Kossuth, et Kossuth est un homme d'une habileté incontestable, et d'une grande résolution. Kossuth, sans aucun prestige de position qui lui permît de croire au succès de ses espérances, par la force de son talent, sans être écrasé sous le poids du parti magyare et slave, est parvenu à entraîner à sa suite ce même parti magyare, et toute l'aristocratie hongroise libérale, radicale même, à la condition que ses priviléges féodaux fussent maintenus, et lui Kossuth a défendu ces vieilles prérogatives nobiliaires et féodales, sauf à les détruire à son heure, à son temps. Sous le manteau de la popularité, et en flattant la vanité d'un jeune palatin inexpérimenté et sans caractère, Kossuth a successivement obtenu de l'empereur toutes les concessions nécessaires pour conduire la Hongrie à l'indépendance absolue de la maison d'Autriche. Pendant toute cette période du 15 mars au 6 octobre, Kossuth n'avait nullement besoin de recourir à l'émeute, à la révolte, pour triompher : il avait le palatin.

Au bord de l'abîme Vienne s'est enfin réveillé; l'empereur a essayé de la résistance, d'abord en rappelant le palatin, ensuite en donnant la dictature au ban de Croatie Jellachich.

L'avenir décidera si cette dernière mesure, en forçant toute la nation magyare à se défendre, à prendre parti pour Kossuth, a été habile pour les intérêts de l'empereur, ou bien si elle n'a pas été une fatalité nouvelle!...

Toujours est-il que Kossuth, réduit à cette position extrême, devait vaincre ou périr: si le gouvernement de Vienne ne sut rien comprendre à la situation, Kossuth sut attaquer avec résolution, et l'or de la Hongrie et le poignard de ses sicaires eurent bientôt détruit, le 6 octobre, l'ombre de pouvoir qui siégeait à Vienne.

L'élément désorganisateur, la hideuse anarchie, les rouges vaincus à Paris aux journées de juin, ont triomphé à Vienne le 6 octobre.

Vous vous figurez facilement le spectacle que présente cette grande capitale, abandonnée aux fureurs des Turcs du 19e siècle. On estime à près de 60,000 hommes, peuple, gardes nationaux, volontaires, paysans des campagnes accourus pour augmenter les désordres de cette ville, sans autre gouvernement que les clubs, sans assemblée nationale respectée, sans autre raison que le poignard et le feu des barricades; on n'entend parler que de massacres entre les Slaves et les Allemands, entre les unitaires aux couleurs de Francfort et les impérialistes aux couleurs de l'Autriche.

La Providence restera-t-elle indifférente à tant de calamités? n'enverra-t-elle pas à la défense de la civilisation moderne et des monarchies constitutionnelles, un nouveau Sobieski? La cause de l'ordre dans le monde, sauvée à Paris le 23 juin, périra-t-elle aux bords du Danube?

Assurément, les moyens de défense dont l'empereur dispose sont immenses, et si, depuis le 15 mars, les prévisions les plus certaines n'avaient pas été démenties par les accidents les plus insignifiants, je n'hésiterais pas à dire que la lutte ne sera pas longue. Déjà l'opinion s'accrédite que Vienne ne fera pas une résistance sérieuse. Il est bien vrai que les hommes qui dirigent le mouvement révolutionnaire dans le monde sont satisfaits. L'effet moral qu'ils attendaient de la révolution du 6 octobre est produit. Ils ont triomphé d'un gouvernement que l'on supposait fort depuis les victoires de Radetzky, la soumission de Prague et la marche triomphale de Jellachich. On peut assurer qu'aujourd'hui la région des barricades européennes, les émissaires de la propagande, ne sont déjà plus à Vienne; de leur retraite, ils peuvent contempler avec une joie infernale leur triomphe, qui a pour résultat la lutte de la bourgeoisie de Vienne avec les anarchistes nationaux et le bombardement des troupes impériales... Mais n'importe, l'affaire est engagée; Vienne et les Hongrois résisteront... Je n'en veux qu'une seule raison; *l'Assemblée constituante est à Vienne, elle n'est pas à Olmutz, à côté de l'empereur!*

Jellachich et le comte Auersperg réunissent devant Vienne, sans aucun doute possible, 35,000 hommes de troupes régulières et décidées. Le prince Windischgraetz a réuni les forces de la Bohême, de la Moravie, de la Gallicie y compris la garnison de Cracovie; elles montent à 50,000 hommes. A l'instant où je vous écris, cette armée de 85,000 hommes doit être devant Vienne. Le plan de campagne est de cerner la ville et d'attendre; pas d'attaques dans les rues.

Jellachich résume le parti slave, croate, bohême et je dirai même polonais. Toutefois, il faut le reconnaître, son rôle aujourd'hui est réduit à celui d'un général d'armée; ce n'est plus l'homme de la résurrection de la puissance slave depuis qu'il a foulé le sol de l'Autriche.

Le prince de Windischgraetz est la personnification complète de l'esprit militaire en Autriche. Il est l'homme de l'armée tout entière, et, de plus, la loyauté de son caractère est pour la nation une garantie qu'il ferait respecter les concessions politiques décrétées par l'empereur et l'Assemblée constituante.

Encore quelques jours, et le grand problème de Vienne aura reçu sa solution.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

Nous n'avons pas reçu aujourd'hui des nouvelles de Vienne. Celles qui nous sont arrivées par Ollmutz se trouvent résumées dans notre revue politique. Nous y ajouterons seulement que l'empereur a déclaré à une députation de Prague que Vienne ne sera pas bombardée.

La *Gazette de Vienne* publie un rapport d'un professeur qui, étant allé visiter son frère qui sert sous les ordres de Jellachich, a eu un entretien avec le ban. Nous reproduisons d'après ce rapport le langage plein de grandeur qu'a tenu le ban :

« Je ne suis pas un ennemi de la liberté! J'ai parlé et agi pour elle à une époque où personne à Vienne n'osait ouvrir la bouche en sa faveur.

» Je ne souffre pas l'oppression. J'ai considéré comme un devoir sacré d'appeler aux armes le peuple auquel j'appartiens, parce qu'on voulait l'opprimer.

» C'est pour la liberté et non pour l'oppression que j'ai le glaive à la main. Je ne veux ni opérer moi-même une réaction à Vienne, ni servir pour cela d'instrument à d'autres. Je ne suis pas un serviteur de la camarilla.

» Pourquoi suis-je devant Vienne? Des opérations militaires en Hongrie m'ont conduit aux frontières du pays qui s'étend le long de l'Autriche. Je n'ai pas été battu; mon mouvement repose sur des principes stratégiques.

» J'apprends en chemin que Vienne se trouve en insurrection, que l'anarchie y a éclaté, que le ministre de la guerre a été ignominieusement assassiné et que l'empereur a pris la fuite.

» Je suis général impérial; je commande des troupes impériales. Quoique, en qualité de commissaire royal en Hongrie, et je le suis toujours, j'eusse pu peut-être prendre une autre direction, je ne pouvais cependant, comme général de mon empereur, rester les mains dans mes poches dans de telles circonstances.

» Quiconque a le moindre sentiment de l'honneur militaire et de l'attachement à l'intégralité de la monarchie, comprendra que, étant à la tête d'une armée bien disciplinée et pleine d'énergie, je dus me rendre dans le voisinage de Vienne, comme quelqu'un qui voit un incendie s'empresse de s'en approcher pour porter du secours. C'est pourquoi me voilà, non appelé, mais prêt à exécuter les ordres de mon empereur, à qui j'ai donné avis que je suis là.

» Je n'ai pas encore exercé et n'exercerai pas d'hostilités contre Vienne. Ce que je ferai ne sera que prêter du secours. L'anarchie règne dans Vienne; la diète est sans puissance et sans considération. Je ne contesterai à la population viennoise, ni son enthousiasme pour la liberté, ni sa bravoure; mais ce que je sais, c'est que ses défenseurs ne pourront être comparés à des troupes disciplinées. Ils peuvent se vouer à la mort pour leur cause, mais non vaincre une armée régulière. Il faut pour cela une chose qui leur manque, l'unité dans l'action. Là, chacun veut commander, et personne obéir. Ils changeront chaque jour de commandant. Plus longtemps je resterai là, plus ils seront désunis; plus ils se procureront d'hommes armés, plus il naîtra de désordres. »

La *Gazette d'Aix-la-Chapelle* a reçu une lettre de Vienne qui peint fort en noir la situation de cette capitale :

Les chemins de fer sont occupés par les troupes, qui cernent de plus en plus étroitement la ville, et menacent de couper entièrement les communications. Le découragement augmente de plus en plus. On n'ose le dire, mais on s'en aperçoit bien, on se plaint tout bas de ce terrorisme.

Mais cet état ne peut durer, et, si les Hongrois tardent encore, tout est perdu. Les vivres vont manquer, et l'abattement remplacera l'excitation actuelle. Il n'y a nul doute que, si les troupes qui sont concentrées devant Vienne étaient des ennemis étrangers, la ville ne pourrait résister longtemps.

Mais les troupes sont autrichiennes et le prince qui, pour conquérir sa capitale, en ferait un monceau de ruines, serait flétri par l'histoire. Au surplus, Vienne souffrira beaucoup de ces événements; plus tard, il sera fort difficile d'accoutumer de nouveau à un travail régulier les masses qui portent maintenant les armes.

Chaque jour peut arriver la nouvelle que la guerre a éclaté de nouveau en Italie; et Radetzky ne peut plus compter sur son armée, et il ne peut lui être envoyé de secours d'ici. Partout une dissolution, si une réconciliation des partis n'est pas imposée par l'empereur, et si les vœux légitimes de tous ne sont pas satisfaits. Sinon, l'Autriche est perdue, l'Allemagne affaiblie, et il n'y a que la Russie qui y gagne.

Les officiers croates faits prisonniers le 16 et soupçonnés d'être des espions, ont été en danger d'être déchirés par la foule. Quatre membres de la légion académique les ont défendus avec le plus grand dévouement.

M. de Wessenberg, qui a reçu la seconde députation envoyée à l'empereur, lui a déclaré qu'il était sévèrement interdit au général Windischgrätz d'entrer dans Vienne.

— Les tentatives des sociétés prussiennes, auxquelles on a dépeint le parti libéral comme voulant réduire au népotisme le le roi et le peuple, et ayant forcé le roi à convoquer l'assemblée et à accepter les couleurs allemandes, ont transformé la fête d'Elbing en un jour de crime. Une bande d'insensés a exigé l'éloignement du drapeau allemand du balcon de l'hôtel-de-ville. Elle a pénétré ensuite dans la maison de M. Ricsen, en brisant à coups de hache les portes et les fenêtres. L'arrivée de la garde bourgeoise a sauvé cette maison de la dévastation. Mais dans un autre endroit, cette garde a dû lâcher pied, la plupart de ses membres ont été blessés à coups de pierres, trois dangereusement. Des coups d'armes à feu ont été tirés sur eux par une bande, mais n'ont atteint personne. Notre garnison ne se compose que d'un escadron de hussards, en ce moment composé en grande partie de recrues, en sorte que 40 et quelques hommes seulement ont pu venir au secours de la garde bourgeoise. Un coup de pierre, ayant mis leur capitaine hors de combat un lieutenant a pris le commandement, et, en une demi-heure, il a déblayé les rues et les places.

Trois des émeutiers ont été tués sur la place, et trois autres sont morts de leurs blessures. Les arquebusiers de la garde bourgeoise, les seuls qui avaient cartouches, ont tiré une douzaine de coups de fusil.

Breslau, 18 *octobre*. — Ce matin, le docteur Borchard a été arrêté par ordre de la justice. Il est prévenu du crime de haute trahison, pour un discours prononcé dans une réunion populaire.

La police a défendu aujourd'hui la vente des écrits sur la voie publique.

— Suivant des lettres particulières de Vienne, dit la *Gazette du Spener*, la plupart des banquiers de cette capitale ont fermé leurs comptoirs, et expédié leurs effets les plus précieux à l'étranger, particulièrement à Hambourg.

Francfort, 21 Octobre. — L'avis suivant a été affiché ce matin dans notre ville :

La loi du 10 de ce mois pour la protection de l'Assemblée législative allemande et des fonctionnaires du pouvoir central provisoire, entrant en vigueur aujourd'hui dans tous les environs de Francfort, l'état de siége de la ville de Francfort est levé par ces présentes. Au reste, le ministère de l'empire maintiendra dans toute leur étendue les mesures qu'il juge nécessaires pour le maintien de la tranquillité, de l'ordre, et de la sécurité publique au siége de l'Assemblée nationale. Francfort s/M., le 20 octobre 1848.

Le ministre de l'empire.

Schmerling. — Dr Radermacher.

NOUVELLES D'ITALIE REÇUES PAR LA VOIE DE FRANCE.

Les journaux piémontais du 16 signalent des actes de mutinerie dans quelques régiments. On dit que des cris de *vive la république!* ont été proférés dans la brigade de la Savoie. En général, les soldats demandent à marcher immédiatement à l'ennemi ou à être rendus à leurs foyers si l'on ne rentre pas en campagne.

Les journaux italiens continuent à parler de la désertion des Hongrois et de leurs querelles avec les Croates dans la garnison de Milan et des autres villes. Un fait plus important, c'est le rappel en Autriche d'une partie du corps d'armée qui occupait la Vénétie, sous les ordres du général Welden. Le maréchal Radetzky a été obligé aussi de se dégarnir de 6,000 hommes, qui sont partis pour Vienne par la route du Tyrol.

Les têtes s'exaltent de plus en plus à Milan. On crie presque publiquement : *Vive l'indépendance italienne!* Les soldats autrichiens et les autorités sont comme frappés de stupeur par les nouvelles de leur pays.

— On écrit de Turin, le 17 octobre, *National Sasoisien* :

« La brigade de Savone est partie cette nuit pour Vercelli. On annonce ce matin qu'un insurrection vient d'éclater à Como. Le peuple a chassé, sans de grands efforts, la garnison autrichienne; mais il paraît qu'un corps de dix mille hommes est dirigé par Radetzky sur cette ville.

» La brigade de la *Reine* est partie le 15 de Gênes; elle sera remplacée dans cette ville par la réserve de Casale, qui se trouve déjà à Ponte-Decimo. »

— A la séance de la chambre des députés du 17, le ministère a déclaré que la dictature confiée au roi cessait, par le fait seul de la convocation et de la réunion des députés.

Sur une interpellation faite par M. Ravina, qui demandait si l'armistice du 9 août a été prorogé, et dans le cas d'affirmative, quels seraient les termes de la prorogation, le président du conseil a demandé le renvoi des interpellations au 20 octobre, jour où le cabinet se propose de donner toutes les explications qui pourront être désirées sur les motifs qui l'ont engagé à accepter le pouvoir, sur la conduite qu'il a tenue, celle qu'il se propose de tenir à l'avenir, au sujet des affaires intérieures et des affaires extérieures notamment celles de Rome.

On a remarqué que le président du conseil s'était exprimé en français; il s'en est excusé en disant qu'ayant passé la plus grande partie de sa vie en France, il avait presque oublié sa langue maternelle.

— Une grande mesure de réparation vient d'être prise par Charles-Albert en faveur des proscrits de la révolution de 1821. Une ordonnance royale porte que tout effet quelconque des condamnations prononcées pour faits politiques postérieurs au 1er janvier 1821, jusqu'à la promulgation du statut, cessera, sauf toutefois les droits qui, par suite de ces condamnations, seraient acquis ou dévolus à des tiers.

Les fonctionnaires civils de tout ordre, destitués pour faits politiques dans ladite période, seront réintégrés dans leurs emplois, à l'effet d'être admis à la pension de retraite qui pourrait leur appartenir d'après les réglements en vigueur, s'ils avaient continué d'occuper leurs emplois respectifs.

Milan. — On écrit de cette ville, le 15 : Aujourd'hui, on lisait sur de nombreuses affiches, une adresse des Vénitiens aux Milanais, pour les pousser à l'insurrection. Les agents de police s'occupent à les déchirer, mais partout elles reparaissent par les soins de tous les citoyens.

Rome, 11 Octobre. — Nous donnons avec réserve la nouvelle suivante, tirée du journal *la Speranza* :

« Nous pouvons affirmer que l'empereur de Russie a adressé au Pape une longue lettre, dont la première partie est remplie de remontrances, mais qui se termine cependant par les offres les plus généreuses. Il lui rappelle d'abord que c'est lui qui a donné le signal, non seulement de la rebellion en Italie, mais encore en France, en Allemagne et en Autriche. Il est persuadé, dit-il, que S. S. n'avait pas de mauvaises intentions; mais que les événements ont dû lui prouver combien les peuples sont ingrats. Au reste, le mal est fait, il faut songer à y apporter remède, et S. M. offre gracieusement au Pape ses flottes et ses armées pour réduire ses sujets à l'obéissance. (*Patrie.*)

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Londres, 21 octobre. — Les journaux anglais ne renferment aucune nouvelle politique de quelque intérêt.

On écrit de Dublin sous la date du 20 octobre dernier au soir que le comte de Clarendon, vice-roi de l'Irlande, a quitté ce matin même Dublin pour se rendre à Londres. Beaucoup de bruits circulent sur ce départ, dont on parlait depuis longtemps comme devant être fait; mais ce qui est le plus accrédité, c'est la nouvelle que lord Clarendon se rend dans la capitale pour s'entretenir avec les membres du cabinet anglais, qui lui trouvent les plus sages et surtout les plus sûrs de porter promptement remède aux besoins urgents du peuple irlandais; on ajoute que la situation politique de l'Irlande et l'issue des procès criminels entrent pour quelque chose dans la détermination que le noble lord a prise de se rendre à Londres.

— Le *Mining Journal* publie le bulletin suivant du commerce des fers sur la place de Glasgow, à la date du 19 octobre. La demande a considérablement diminué sur le fer en gueuses pen-

dant la semaine dernière. Il en est résulté que les vendeurs sont devenus plus nombreux et plus pressants et ont accepté des prix inférieurs à ceux des jours précédents. Les affaires ont été insignifiantes et on prévoit que le mouvement de baisse continuera. On cotait 42, 42 sh. 6 den. au comptant les numéros mêlés.

On est généralement d'accord sur ce point que la production du fer en gueuses a été cette année aussi considérable, sinon plus considérable que l'année précédente, et la demande s'est maintenue au niveau de la production malgré la stagnation des affaires. Depuis plusieurs mois les variations sur les cours n'ont pas dépassé 2 ou 3 sh. par tonneau. Le fer en barres se maintient bien.

— Une grande assemblée des membres du congrès de la paix aura lieu mardi à Londres pour recevoir les membres du congrès qui a eu lieu à Bruxelles, et présenter au gouvernement anglais une adresse dans le sens des résolutions adoptées. D'autres réunions auront lieu à Manchester, à Birmingham, après quoi une députation se rendra dans le même but à Paris et à Francfort. Parmi les membres de cette députation on cite M. Aug. Visschers, pour la Belgique; M. Francisque Bouvet, membre de l'Assemblée nationale de France: M. Suringar, de Hollande; M. Elihu Burritt, des Etats-Unis, et M. W. Eward, membre du parlement en Angleterre.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 16 Octobre. — Les nouvelles de la Catalogne continuent d'être favorables. On a l'espoir de voir bientôt finir la nouvelle tentative de guerre civile. Cabrera, dit-on, songerait à rentrer en France.

— Il a été amorti pendant le mois de septembre dernier, pour 27,466,643 réaux de la dette publique, savoir 14,470,070 réaux de la dette consolidée; 49,407 réaux de coupons, et 12,525,163 réaux de la dette non-consolidée.

— D'après la situation hebdomadaire du département d'émission, paiement et remboursement des billets de la banque de St-Ferdinand, publiée pas la *Gazette de Madrid* du 16, il avait été amorti du 9 au 14, pour 1,876,200 Rs. de billets et 3,340,200 Rs. de billets avaient été remboursés. A la date du 14 la valeur des billets en circulation se montait à 114,349,400 Rs.

NOUVELLES D'ORIENT.

Le *Journal de Constantinople* du 4 octobre annonce en ces termes la mort du Schah de Perse:

« Des lettres de Perse, arrivées vendredi dernier à Constantinople par la voie de Trébisonde, annoncent un événement des plus importants et de nature peut-être à compliquer davantage les affaires qui se débattent depuis quelques mois entre les différents cabinets de l'Europe.

» D'après ces lettres, le roi de Perse, Mohammed-Schah, serait mort à Téhéran, à la suite d'une violente attaque de goutte, maladie dont il était atteint depuis longues années.

» Mohammed Schah, fils d'Abbas et petit-fils de Feth-Ali Shahah, qui mourut en 1834 et auquel il succéda au trône de Perse, est le troisième souverain de la dynastie des Kadjars, fondée en 1791 par Aga-Mohammed Khan. Il est né en 1806, et son héritir présomptif, Naïbus Salthanet, gouverneur de l'Azerbaïdjan, est âgé de dix huit ans.

» Si la nouvelle de la mort du roi de Perse se confirme, il est probable que le Salar, qui se trouve en armes du côté du Khoraçan, marchera sur Téhéran, tandis que les princes réfugiés sur les frontières de la Turquie, par suite des événements qui ont eu lieu en Perse à diverses époques, entre autres Assafed Dwelet, oncle maternel du schah, et Zzil-us-Soulthan, qui a régné pendant quelques mois sous le nom d'Ali-Schah, après la mort de Feth-Ali-Schah, tenteront sans doute quelque mouvement sur les frontières méridionales, où ils ont de nombreux partisans. Ces deux derniers princes se trouvent actuellement à Kerbella, où ils vivent d'une pension que leur fait le gouvernement ottoman. On dit que les communications entre Tauris et Téhéran sont déjà interceptées.

» Les compétiteurs au trône n'ont jamais manqué en Perse, et dans l'état fâcheux où se trouve ce pays, la mort de Mohammed-Schah serait pour la Perse un malheur public. Il n'est pas supposer que l'héritier légitime monte sur le trône sans contestation et qu'il puisse s'y maintenir par ses seules forces. Par qui sera-t-il aidé ou combattu, quelles influences lui seront favorables ou contraires? Là est la question; elle est grande, et c'est pour ce motif qu'il nous paraît impossible que la mort du schah de Perse, si elle est certaine, ne vienne pas augmenter les embarras de quelques grandes puissances européennes. »

On lit dans le même journal:

« Par ordonnance impériale du 30 septembre:

» Méhémet-Pacha, ex-gouverneur de Belgrade, qui avait été appelé en dernier lieu au gouvernement de Tirhala, est nommé ambassadeur à Londres, et à cette occasion il a été élevé au rang de vizir; Kiamil-Pacha, nommé en dernier lieu ambassadeur à Londres, est nommé membre du conseil suprême de justice; le prince Callimachi, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire ottoman à Londres, est nommé en la même qualité à Paris; M. Musurus, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire ottoman à Athènes, est nommé en la même qualité à Vienne, en remplacement de Chékih-Effendi. »

NOUVELLES DE FRANCE.

Paris 22 octobre. — L'art. 119 de la constitution, relatif à la fixation de l'époque à laquelle aura lieu l'élection du président, a été retiré hier par la commission.

Un décret concerté entre le gouvernement et la commission sera déposé sur le bureau de l'Assemblée pour fixer l'élection au 10 décembre. L'Assemblée serait prorogée du 15 novembre au 20 décembre.

— On s'occupe activement au ministère de la guerre de l'organisation des trois cents bataillons de la garde nationale mobile. Tous les citoyens qui font partie de la première catégorie ont déjà reçu une lettre qui les invite à se présenter à leurs mairies respectives pour y faire leurs réclamations le cas échéant.

On assure que les trois cents bataillons seront simultanément formés avant la fin de l'année. On choisirait, dit-on, une certaine partie des officiers, capitaines et commandants, parmi les anciens sous-officiers qui forment les six compagnies de vétérans casernés à Paris.

Voici la nomenclature des principaux clubs de Paris: le club de la salle Roisin, présidé par Langlois; ceux de la rue de Charonne et des Acacias, présidés tous deux par Valleton, prête-nom de Merlieux; le club de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et des Batignolles-Monceaux, présidés par Bernard; le club du boulevard du Temple, celui de la Redoute, celui de la Grosse-Tête, le club Saint-Jean, le club de la rue du Bac.

En outre des présidents que nous venons de nommer et qui prennent souvent la parole dans leurs clubs, les principaux orateurs qui s'essayent à l'éloquence dans les réunions orageuses sont l'abbé Chantôme, les deux frères Madier de Montjau, Marchal de Calvi, Desplanches et le docteur de Bonnard.

Des poursuites viennent d'être dirigées par le procureur de la république contre les présidents et autres membres de bureau de plusieurs clubs. Hier, en vertu d'ordonnances de la chambre du conseil du tribunal de première instance, le club de Charonne, qui tenait ses seances dans la rue de ce nom, et le club de la Grosse-Tête, qui siégeait dans l'impasse du même nom, derrière le passage du Caire, ont été provisoirement fermés. Ce soir, la même mesure a été appliquée au club des Acacias, rue St-Antoine, qui a été également fermé.

— Un banquet phalanstérien a eu lieu samedi à Paris. Voici en quels termes il est raconté par un adepte:

Hier au soir a eu lieu, dans le magnifique local du Jardin d'hiver, le banquet de l'école fourriériste. Il y avait environ 700 couverts, dont plusieurs étaient occupés par des dames et des enfants. La disposition générale, le service, l'ordre parfait qui régnaient dans cette fête, témoignaient que les disciples de Fourrier, fidèles aux doctrines de leur chef, n'avaient point négligé la recherche du bien-être.

Un grand nombre de toasts ont été portés, en prose et en vers. Nous avons remarqué les suivants: « A Fourrier! que ses disciples appellent le premier démocrate de la terre: A l'unité de l'espèce humaine et à l'anéantissement de la guerre! A la république démocratique et sociale! Au ralliement de tous les socialistes et de tous ceux qui souffrent! Au droit au travail! à l'organisation du travail par l'association! A la propagation de la science sociale dans les classes ouvrières! Aux proscrits! à l'anéantissement des guerres civiles! (Tonnerre d'applaudissements.) A l'affranchissement de tous les peuples, de toutes les races! A la république universelle! à l'aboliton de l'esclavage; « Ce toast, porté par M. Charles Daim, représentant du peuple, ayant à sa droite un noir, M. Mazuline, représentant, et à sa gauche M. Pory-Papy, homme de couleur et représentant, a été fort bien accueilli.

— Le général russe, aide-de-camp du prince de Leuchtenberg, qui est arrivé à Paris ces jours derniers, est accrédité, mais non officiellement, auprès du général Cavaignac. On assure cependant que ses lettres de créance officielles sont attendues prochainement à Paris.

Le général Leflô serait en même temps reconnu officiellement à Saint-Pétersbourg.

— Le bruit s'est, dit-on, répandu que des explications très-vives avaient eu lieu entre les généraux Lamoricière et Lebreton, hier à l'issue de la séance. M. le général Lebreton a, dit-on, envoyé deux témoins à M. le ministre de la guerre et, à la suite de ces explications, l'affaire a été arrangée.

— L'affaire des insurgés de juin inculpés d'être auteurs ou complices du meurtre du général de Bréa va être portée sous très-peu de jours devant le conseil de guerre. On faisait transporter hier du greffe du Palais-de-Justice, à l'hôtel des conseils, rue du Cherche-Midi, les armes, vêtements, épaulettes, insignes et autres pièces de conviction saisies pendant le cours de l'instruction dans le domicile des inculpés et sur le théâtre même du crime.

— Les journaux de la république rouge annoncent un nouveau banquet, celui de la presse démocratique, qui aura lieu dimanche 29 octobre, au Château-Rouge. Les journaux démocrates des départements y sont conviés. La presse démocratique de Paris y sera représentée par ses rédacteurs principaux. Un grand nombre de représentants de l'extrême gauche doivent y assister. Les patrons de ce banquet sont les rédacteurs en chef de *la Réforme*, du *Courrier français*, de *la Démocratie pacifique* et de *la République*.

DE LA PROPRIÉTÉ, PAR M. A. THIERS.

LIVRE PREMIER. — DU DROIT DE PROPRIÉTÉ.

(Voir le *Journal de La Haye* d'hier.)

CHAPITRE XIV. — DE L'ENVAHISSEMENT DES CHOSES PAR L'EXTENSION DE LA PROPRIÉTÉ.

Ainsi ces vaines objections disparaissent au premier regard de la raison, aux premières explications du bon sens.

Il y aurait peut-être une apparence de fondement, une apparence au moins dans ces plaintes contre le prétendu envahissement des choses par l'exiension de la propriété si, par exemple, la part du cultivateur qui laboure les terres devenait tous les jours moindre par rapport à la part du propriétaire qui les possède. On pourrait de la sorte concevoir un jour où le cultivateur n'aurait plus le moyen de vivre, et comme il forme partout la masse principale de la population, et que son art est le premier de tous les arts, on serait fondé à prétendre que, si l'occupation successive du sol ne doit pas faire craindre dans l'avenir l'envahissement du globe entier, néanmoins chaque siècle écoulé empire la situation de l'homme simple, patient et vigoureux, qui cultive le sol pour ceux qui le possèdent.

Heureusement, c'est le contraire qui est vrai, et tandis que la baisse successive de l'intérêt, venant de l'abondance croissante des choses, les capitaux mobiliers sont tous les jours plus accessibles au travail (non toutefois jusqu'à se donner pour rien), il se passe pour la terre un phénomène exactement semblable. La part réservée au cultivateur augmente tous les jours, tandis que celle qui est réservée au propriétaire diminue, et cela par une raison naturelle; c'est que la surface de la terre étant beaucoup moins que les capitaux accumulés sur elle, la cause de sa valeur, elle diminue de loyer à mesure que les capitaux eux-mêmes produisent un moindre intérêt.

Il semble que plus un pays est riche, plus la terre y est fertile, et mieux elle y est cultivée, plus grande devrait être la rente qu'elle rapporte. Il n'en est rien pourtant: Aux environs de Paris, par exemple, ou dans les provinces riches de Normandie, de Picardie, de Flandre, la terre rapporte à peine 2 1/2 p. 100. En Angleterre, elle rapporte moins encore, comme tous les capitaux qui ont servi à augmenter sa fertilité naturelle. A côté de ce phénomène il s'en manifeste un autre, c'est que la journée de l'ouvrier se paie plus cher.

Enfoncez-vous, au contraire, dans les provinces moins riches de la France, telles que celles du centre ou du midi, et vous verrez la terre rapporter davantage, et donner 3 1/2, quelquefois même 4 p. c. Dans ces mêmes provinces où la rente est plus élevée, la journée de l'ouvrier se paie à plus bas prix. Quand la journée est à vingt-cinq sous dans les premières, elle est à quinze dans les secondes.

Il est certain qu'il y a entre les provinces les plus riches et les moins riches de France une différence de 1 pour cent au moins, quant à la rente des terres; qu'on peut fixer celle-ci à 2 1/2 dans les premières, à 3 1/2 dans les secondes; que, pour la journée de l'ouvrier, la progression est toute contraire, et que, si on peut la fixer à 25 sous dans les provinces où la rente est représentée par 2 1/2, il faut la fixer à 15 sous dans celles où la rente est représentée par 3 1/2. On pourra faire varier ces chiffres en se déplaçant, mais la proportion entre eux restera la même.

Maintenant reculez dans le passé, comparez le taux de la rente tel qu'il est aujourd'hui, et tel qu'il était il y a soixante ans, c'est-à-dire avant 1789, et vous trouverez entre ces deux époques la même différence qu'entre deux provinces, l'une riche l'autre pauvre. Une terre qui, en 1789, valait 200,000 francs, en vaut 500 aujourd'hui, et souvent 600. Je parle pour les environs des grandes villes, où le phénomène d'augmentation dans les valeurs s'est produit plus énergiquement. Cette même terre, qui rapportait peut-être 7 ou 8,000 francs au propriétaire, lui en rapporte aujourd'hui 12 ou 15, suivant les améliorations que le sol a reçues. Elle rapportait par conséquent entre 3 1/2 et 4 0/0, et elle rapporte aujourd'hui 2 1/2 tout au plus. A la suite de ce changement s'en est opéré un autre: la journée de l'ouvrier, dans le pays où elle était de 20 sous, est de 30 et 35 aujourd'hui. Ces faits sont certains aux environs de Paris. On rencontre ailleurs les mêmes proportions avec des valeurs différentes.

En remontant à un siècle, à deux siècles en arrière, on pourrait observer le même phénomène; et, si on voulait pousser la comparaison plus loin, et remonter enfin jusqu'aux siècles les plus reculés, on trouverait chez un écrivain que je relisais encore ces jours derniers, pour y étudier le tableau instructif de l'économie domestique des anciens, chez Caton le censeur, ce sage et économe patricien, qui disait: *Patrem familias vendacem, non emacem, esse oportet*, qui a traité de l'agriculture dans l'un des livres les plus attachants de l'antiquité, on trouverait la preuve certaine que les Romains donnaient au colon partiaire, dans le territoire de Casinum et de Vénafre, le huitième du produit dans un bon sol, le septième dans un sol ordinaire, le sixième dans un sol médiocre. Aujourd'hui, au contraire, on abandonne au colon partiaire, qui ne fournit aucun des capitaux, la moitié, et au fermier, qui les fournit tous, les deux tiers (il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que d'une moyenne). Ainsi, de même que l'intérêt de l'argent, en descendant des Romains jusqu'à nous, a passé de 12 ou 15 p. c., à 4 ou 5, de même la part du possesseur de la terre a passé des cinq-sixièmes à la moitié. Le capital immobilier a subi par conséquent la destinée du capital mobilier, et la condition de l'homme qui n'a que ses bras s'est améliorée, loin de s'empirer. A mesure que la richesse, ou naturelle, ou acquise, est plus grande, ce n'est pas le riche qui est plus riche, c'est le pauvre qui est moins pauvre. Les grandes fortunes de notre temps, en effet, ne sont rien, comparativement à celles qu'on voyait chez les riches romains; elles sont même déjà fort diminuées par rapport à ce qu'elles étaient dans les dix-septième et dix-huitième siècles. Et, si on veut être plus convaincu de ce beau phénomène que l'augmentation relative de la richesse générale est surtout au profit de l'homme qui n'a que ses bras, je citerai encore un fait. L'ouvrier de la terre dans nos provinces du centre, de la Corrèze ou de la Creuse, gagne 15 ou 20 sous par jour, tandis que celui qui cultive la vigne à Bordeaux gagne de 25 à 30 sous. Le propriétaire de la Creuse aura 4 pour cent, tandis que le propriétaire du Médoc sera heureux d'en avoir 3 (à la longue, bien entendu), et cela pourquoi? Parce que les capitaux se sont jetés sur les vignobles du Médoc pour les acheter, à cause de leurs produits, et en ont fait un revenu de 3 pour cent, comme les capitaux se jetant sur une rente qui rapporte 5, et la payant 125, la font bientôt descendre à un revenu de 4 pour cent. L'homme qui cultive, au contraire, dont les bras ne se multiplient pas comme les capitaux, dont l'habileté est d'autant plus nécessaire que la terre sur laquelle il vit a acquis plus de valeur, parvient à se faire payer davantage, et la fertilité des champs qu'il habite reste pour lui un don du ciel, dont il profite, tandis que, pour le propriétaire, elle a disparu par l'empressement à se disputer le sol. Belle loi de la Providence, qui n'a pas voulu que l'homme, en restant sur cette terre et la couvrant de ses sueurs, y fût plus malheureux à mesure qu'il la travaillerait davantage!

Cette invasion du monde se réduit donc à son appropriation chaque jour plus complète aux besoins de l'homme; elle se réduit à l'avoir rendu plus habitable, plus productif, plus accessible aux nouveaux venus, car, s'il s'agit des capitaux mobiliers, instruments du travail, l'intérêt, en vingt siècles, est descendu de 12 ou 15 à 4 ou 6 pour cent, et la rente de la terre, qui représentait les cinq sixièmes, ne représente plus que la moitié du produit. Ainsi, à mesure que la propriété de tout genre s'étend, c'est la facilité de vivre qui s'accroît pour tous. Mais, ajoute-t-on, celui qui n'a rien dépend de celui qui a, celui qui offre ses bras dépend de celui qui les paie, car celui-ci peut refuser; il a de quoi manger, se couvrir, se loger, tandis que l'autre manque de ces ressources. L'assertion est vraie pour un jour, pour un instant, dans certaines circonstances. Comme je l'ai dit plus haut, comme je le répéterai ici, les capitaux sans les bras, les bras sans les capitaux, ne pourraient vivre. Ils ont besoin les uns des autres. Dans certains moments, quand les capitaux manquent, et que les bras abondent, l'avantage est pour les capitaux. Mais quand les capitaux abondent, et que les bras sont occupés, c'est à ceux-ci que revient l'avantage. Quels sont les moments où ce dernier cas se présente? Les moments où il y a calme, ordre, sécurité. Ceux qui troublent le calme, l'ordre, la sécurité, font donc retourner l'avantage des bras aux capitaux. Que les ouvriers qu'on égare y pensent bien: leur journée vaut moins aujourd'hui qu'elle ne valait il y a un an, et l'argent qui se payait 4, se paie 6 et 7 pour cent.

Maintenant, quant à cette prétendue appropriation de la terre, je terminerai par une dernière réflexion.

Si on n'avait pas pu concéder légitimement le sol à des individus pour s'y établir, l'exploiter, en tirer tout ce qu'il peut produire, aurait-on pu le concéder aux nations plutôt qu'aux individus? La plainte que de prétendus déshérités élèvent dans le sein de chaque nation, en France, en Angleterre, par exemple, le reste du genre humain ne pourrait-il pas l'élever contre la France ou l'Angleterre elle mêmes? N'aurait-on pas également le droit de dire à ces grandes puissances, que le genre humain est usufruitier, non propriétaire du globe, et qu'elles peuvent se reposer peut-être sur le sol, mais non s'y fixer? Les nations seraient donc en état d'usurpation flagrante lorsqu'elles possèdent d'un fleuve à un autre fleuve aussi bien que les individus lorsqu'ils possèdent de tel chemin vicinal à tel autre. Songez-y bien: si je ne suis pas propriétaire de mon champ, la France ne l'est pas davantage de ce qu'elle occupe du Rhin aux Pyrénées, l'Angleterre de ce qu'elle occupe du Pas-de-Calais aux îles Hébrides. Vous poussez les choses à l'extrême, me dira-t-on. Est-ce que les sectaires auxquels je réponds ne les poussent pas aussi à l'extrême, quand ils disent que le champ reçu d'un père, ou acheté par un paysan avec le produit de trente ans de labeurs, représente une chose usurpée sur le reste de l'espèce humaine.

Non, les nations n'ont pas plus usurpé leur sol, que le paysan n'a usurpé le petit champ qu'il a reçu ou acquis, et qu'il cultive, et en occupant la terre, elles en ont payé à Dieu et aux hommes un noble prix: ce prix c'est la civilisation. La propriété mobilière, si elle eût existé seule, aurait laissé le monde dans une véritable barbarie. Le nomade qui vit sous la tente, qui se vêtit de la laine de ses moutons, qui se nourrit de leur chair connaît la propriété mobilière, et cependant il est éternellement barbare. Voyez les Arabes, ces nomades pleins de passion et de grâce, errant depuis que la Bible est écrite, errant de pâturages en pâturages, montés sur leurs chevaux agiles, menant à leur suite leurs femmes et leurs enfants sur des chameaux, poussant devant eux des troupeaux innombrables, recommençant depuis quatre mille ans le même voyage des bords de l'Euphrate aux bords de la Mer Rouge, et toujours braves, jaloux, hospitaliers et pillards! nous venons de les rencontrer, nous, Français conquérants de l'Afrique, sur les bords du Sahara, et ils ne nous ont point paru changés depuis Moïse. Voilà pourtant qu'au IX^e^ siècle, un grand homme vient les agiter avec la sublime idée de l'unité de Dieu, et les pousser à la conquête sous le prétexte du ren-

versement des idoles. Une fois éveillés par Mahomet, ils passent de la conquête de deux petites villes, Médine et la Mecque, à l'acquisition d'une partie de l'univers romain ; conquièrent la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, l'Espagne! et ils deviennent en trois siècles l'un des plus civilisés de la terre! Sortis du désert, ils brûlent la bibliothèque d'Alexandrie. Mais au milieu des plaines du Caire, de la Vega de Grenade, de la Huerta de Valence, ils prennent goût à la terre, s'y établissent, se la partagent, l'arrosent avec un soin merveilleux, y cultivent l'oranger, le mûrier, le lin, y filent la soie, fouillent la terre, en extraient l'or, reprennent ces livres qu'ils avaient brûlés dans leur barbarie première, les étudient, en tirent le calcul, l'art de se conduire sur mer, voyagent entre l'Inde et l'Europe, en rapportent mille p o luits, d'agriculteurs devenus commerçants, ils mêlent aux goûts de l'Occident les goûts de l'Orient, et toujours braves, hardis, avides, mais savants, ils couvrent l'Espagne de charmants édifices! Nomades, ils vivaient sous une tente; agriculteurs, fixés sur le sol, ils ont inventé l'algèbre et construit l'Alhambra!

D'autres nomades, les Mongols, après avoir erré pendant des siècles dans le vaste désert de Cobi, se sont jetés sur la Chine, en ont divisé le sol en mille parcelles, qui tour à tour inondées ou desséchées avec art, se sont couvertes de riz; ils ont cultivé le mûrier aussi, surpassé tous les peuples dans l'art de tisser la soie, ont découvert une terre qui, au lieu de rougir comme notre argile en passant au feu, en sort blanche et transparente, en ont fait la porcelaine, qu'ils ont ornée de mille dessins capricieux, ont travaillé les bois avec un art surprenant, ont appris le secret de les enduire de vernis inaltérables, ont construit des palais de laque, élevé des tours de porcelaine, et sont encore aujourd'hui les plus habiles ouvriers de l'univers. D'autres nomades, ayant pris une autre route, sont devenus les Goths, les Germains, les Francs, les Saxons, et aujourd'hui sont les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Français, les Anglais, faisant tout ce que vous savez. Quelle cause les a si complétement changés? Une seule, l'établissement fixe sur la terre. Quand ils ont cessé d'errer sur le sable des déserts, quand ils ont construit des demeures fixes, ils ont voulu cultiver le sol autour de ces demeures, puis les orner, puis se vêtir autrement. Ils ont ainsi contracté tous les goûts, ensuite tous les arts, moyens de satisfaire tous ces goûts, et sont devenus les peuples civilisés. Comparez-les aux malheureux sauvages américains, et admirez la différence des destinées! L'Amérique ne présentait pas, comme l'ancien monde, ces vastes espaces sablonneux, vieux fonds des mers mis à découvert par les révolutions du globe, qu'on appelle le désert de Sahara, le désert d'Arabie, le desert de Cobi, et sur lesquels poussent d'éternels pâturages. L'Amérique, couverte de fleuves, de forêts, était comme un vaste parc destiné à la chasse. Ses enfants, divisés en petites peuplades pour chasser, tandis que le nomade s'agglomère et multiplie autant que ses troupeaux, n'ont ni fondé, ni pu conquérir de grands empires. Ils erraient encore dans leurs savanes, il y a trois siècles, connaissant à peine la propriété, excepté toutefois celle de leurs arcs et de leurs flèches, lorsque, dans l'ancien monde, un pontife, la connaissant trop, distribuait du sein du Vatican ces mêmes savanes aux pirates européens qui traversaient les mers pour s'enrichir, ne leur assignant entre eux d'autres limites que les méridiens qui servent à mesurer le globe. Ainsi, il était donné à ceux qui connaîtraient la propriété, de dominer et de civiliser ceux qui l'ignoraient! Je conclus donc en disant: sans la propriété mobilière il n'y aurait pas même de société; sans la propriété immobilière, il n'y aurait pas de civilisation.

Fin du premier livre.

LIVRE DEUXIEME. — DU COMMUNISME.

CHAPITRE Ier.

DU PRINCIPE GÉNÉRAL DU COMMUNISME.

Que la discussion du communisme est pour la propriété ce que les mathématiciens appellent la preuve par l'absurde.

Les mathématiciens ont deux manières de démontrer les vérités géométriques : la preuve directe d'abord, qui consiste à prouver par l'analyse que telle proposition est vraie ; puis, la preuve indirecte, qui consiste à prouver que la proposition contraire serait impossible et insoutenable. Aussi les mathématiciens appellent-ils cette dernière : *la preuve par l'absurde.*

C'est ce que je vais essayer de faire pour le sujet qui m'occupe. J'ai donné la preuve directe, j'ai montré l'ordre social reposant sur le principe simple, fécond, nécessaire de la propriété individuelle ; je vais donner la preuve indirecte, et montrer l'ordre social, s'il est possible de l'imaginer un moment de la sorte, reposant sur le principe opposé, sur la négation de la propriété, sur la communauté des biens, et employer la preuve *par l'absurde*, comme l'appellent les géomètres. J'aurai ainsi prouvé la propriété par elle-même, puis par son contraire, et fourni les deux preuves, dont une seule suffit en géométrie, mais qu'on se plaît quelquefois à donner toutes les deux, pour montrer les divers aspects des choses. Cette marche, qui peut être superflue dans les sciences mathématiques, où la certitude des démonstrations dispense de prouver deux fois, est utile dans les sciences morales, où l'on n'a jamais trop prouvé. Je traiterai donc du *communisme* dans ce livre.

On a de notre temps imaginé beaucoup de communismes divers, communisme agricole, communisme industriel, etc. Je n'irai pas jusqu'à ces détails, car je ne puis pas suivre le délire contemporain dans ses divagations infinies. C'est le principe même de ce délire dont je vais m'occuper, c'est le *communisme* essentiel, absolu, qui constitue le fond de tous les communismes, et qui naît sur le champ, inévitablement, tout entier, par le seul fait de la négation de la propriété; c'est ce type que je vais exposer, me dispensant ainsi de tout voyage de curiosité ou de plaisir, à travers ces républiques imaginaires inventées par le génie de notre temps, et où j'irais peut-être volontiers si j'avais un Platon pour m'y conduire. N'en ayant pas, je demande à le juger sur le plan général commun à toutes, lequel suffit pour faire apprécier la sagesse profonde qui a présidé à leurs diverses constitutions.

CHAPITRE II.

DES CONDITIONS INÉVITABLES DU COMMUNISME.

Que le communisme entraîne inévitablement, et sous tous les rapports, la vie en commun.

Oui il faut l'homme travaillant pour lui, pouvant accumuler le produit de son travail, le transmettre à ses enfants, l'homme existant ainsi à ses risques et périls, réussissant un peu, beaucoup, quelquefois pas du tout, souvent, après avoir réussi, essuyant des malheurs imprévus, tombant dans l'indigence et y précipitant ses enfants, il faut tous ces accidents, ou absolument le contraire, c'est-à-dire point de riches et point de pauvres, une société se chargeant du sort de chacun de ses membres, ne permettant pas à l'individu de travailler pour lui, mais l'obligeant à travailler pour elle, en retour prenant l'engagement de le nourrir, de le vêtir, de le loger, de l'élever, d'être sa seule famille. Il faut en un mot la propriété avec ses conséquences, ou le communisme jusqu'à ses extrêmes limites. Entre ces termes extrêmes, il n'y a pas de terme possible. Peu de mots suffiront pour démontrer à quel point toutes ces conséquences se tiennent par une chaîne indissoluble.

Puisque en effet, l'homme travaillant pour lui-même et jouissant individuellement du résultat de son travail, c'est-à-dire l'homme propriétaire, ne convient pas, le terme contraire c'est l'homme ne travaillant pas pour lui, mais pour la société qui lui commande son travail, qui en reçoit le produit et qui s'acquitte, soit en lui donnant un salaire, soit en se chargeant de son entretien et de celui de ses enfants.

Cette société lui commandera donc son travail, et il travaillera pour elle. La société sera changée en un vaste atelier d'agriculture, de menuiserie, de brasserie, de filature, de tissage etc., atelier appartenant à l'Etat, qui en recueillera les produits, les emmagasinera, et les distribuera ensuite entre ceux qui auront contribué à les créer.

Dans un pareil atelier y aura-t-il un salaire égal ou inégal? Tel ouvrier est fort, laborieux, intelligent; tel autre faible, paresseux, borné; ne les paierez-vous pas différemment? Mais si vous les payez différemment, voilà un commencement de richesse et de pauvreté, voilà cette détestable propriété qui renaît! Il faut donc, si on veut n'être pas trompé par le résultat, il faut un salaire égal. Mais si l'ouvrier ne reçoit qu'un salaire égal, il n'aura qu'un médiocre intérêt à employer ses bras. Celui qui sera fort, intelligent, ne mettra pas grand zèle à travailler autant que ses forces le lui permettraient, et rien ne l'empêchera, après avoir exécuté une certaine quantité d'ouvrage, de croiser ses bras et de dormir. Il n'y aura qu'un moyen de l'en empêcher, si vous ne voulez pas vous astreindre à une surveillance continuelle et insupportable, ce sera de faire travailler sous les yeux des uns des autres, les membres de votre nouvelle société, en un mot de les obliger à travailler en commun. Ainsi le travail en commun est une première conséquence forcée du principe posé.

Après le travail vient la jouissance. Quand l'homme a travaillé, il faut qu'il mange, se repose, se rapproche de l'épouse qu'il a choisie, satisfasse auprès d'elle son cœur et ses sens. Dans la vieille société que nous voulons détruire, il reçoit un salaire en argent qu'il va employer en nourriture, en vêtement, en jouissances de tout genre, pour lui et sa famille, jouissances auxquelles il se livre dans le secret de sa demeure.

La société, après l'avoir employé dans l'atelier national, où il aura travaillé en commun, lui accordera-t-elle de jouir de son salaire en particulier dans le secret de sa demeure, ou bien exigera-t-elle la jouissance commune comme le travail commun? Vous allez voir que l'un entraîne l'autre.

Si, après avoir exigé le travail en commun, vous accordez la jouissance en particulier, au moyen d'un salaire (peu importe qu'il soit en argent ou en nature), à l'instant même vous rencontrez les conséquences du salaire inégal, auquel vous avez été obligé de renoncer.

En effet, l'homme a un penchant que l'ancienne société honorait infiniment, qu'elle s'efforçait de développer, au lieu de le réprimer; ce penchant dangereux, c'est l'économie. Elle avait tout mis en œuvre, la littérature et la finance, la fable de la fourmi et les caisses d'épargne, afin de l'encourager. L'ouvrier laborieux et sobre économisant pour sa femme et ses enfants, tâchant de faire refluer le bénéfice de ses bons jours sur les mauvais, était un modèle proposé à tous. Aujourd'hui *le tien et le mien* étant détruits, la propriété commune étant le but, la propriété individuelle serait véritablement un vice qu'il importe de prévenir. L'économie serait une faute, un délit, un crime même, suivant ses degrés. Il ne faut donc pas d'économie. On devrait dès lors encourager chacun à manger, à boire tout son soûl, et même au delà, si le salaire commun dépassait ses besoins. Il faudrait de plus s'assurer si la prescription qui défend d'amasser est exécutée, et fouiller les poches, les maisons, pour empêcher le délit de propriété de renaître, comme on fait au Mexique dans les mines de diamants, comme on fait en Europe dans les hôtels de monnaies, où l'on fouille soigneusement les ouvriers à la sortie des ateliers, et où quelquefois, au Mexique surtout, les recherches sur la personne sont poussées fort loin. On aurait encore à se défier d'un redoutable penchant, l'amour paternel, qui porte à économiser, et il faudrait tâcher de le déraciner du cœur humain; car autrement vous seriez exposé à ce que, dans quelque retraite cachée, le père et la mère amassassent un petit trésor pour leurs enfants.

Cette interdiction de l'économie, nécessaire pour empêcher la propriété de naître, exigerait, on doit en convenir, de bien minutieuses, de bien gênantes précautions. A parler franchement, malgré la modération que je veux apporter dans l'examen de ce sujet, elles seraient intolérables, et moi qui aime fort l'obéissance aux lois, en voyant ce qui se passerait ici, je concevrais qu'on jetât par la fenêtre les agents de la police communiste. Pour prévenir ces vexations, la jouissance en commun formant le complément du travail en commun, doit être évidemment adoptée comme moyen de pourvoir à toutes les difficultés que je viens de signaler.

Ainsi, on travaillerait en commun sous les yeux les uns des autres, ce qui empêcherait qu'on ne se croisât absolument les bras; on jouirait en commun, à des tables communes, où l'on mangerait et boirait suivant ses besoins ni plus ni moins, et on serait vêtu d'un habillement uniforme, pris dans le magasin général, ce qui préviendrait les accumulations secrètes, véritable vol fait à la communauté. Pour être conséquent on ne peut se dispenser d'aller jusque-là.

(La suite prochainement.)

SOIRÉE MUSICALE

DE

MADAME D'EICHTAL.

Mercredi le 25 Octobre 1848, à 8 heures du soir, dans la Nouvelle Salle, Fluwele Burgwal, n° 140.

PROGRAMME.

Fantaisie pour la Harpe de Thalberg.	Mad. d'Eichthal.
Solo de Cor.	M. Lindner.
Duo de chant.	
Danse des Fées-Alvars	Mad. d'Eichthal.
Fantaisie et variations pour Cor.	M. Lindner.
Deux Romances pour la Harpe.	Mad. d'Eichthal.
Duo de chant	
Fantaisie Harpe	Mad. d'Eichthal.

Le billet d'entrée fl. 3.

THÉATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.

Jeudi 26 Octobre 1848. — (Représentation n° 59.)

La première représentation de :

GUILLAUME D'ORANGE

OU

L'UNION D'UTRECHT,

grand-opéra en quatre actes et sept tableaux, arrangé pour la scène française par M. Auguste Clavareau, musique de M. Carl Eckert. Orné de trois décorations nouvelles, composées et peintes par M. B. J. van Hove. Divertissement de M. Collet, maître de ballet. Costumes nouveaux, confectionnés par M. Beckhout, costumier du Théâtre-Royal-Français.

On commencera à 6 heures et demie.

ANNONCES.

LE FILS DE LOUIS XVI n'est pas mort au Temple, le 8 Juin 1795, mais bien le 10 Août 1845 à *Delft*, laissant une Veuve et huit Enfants. Intrigues de ROBESPIERRE, LOUIS XVIII, la Duchesse d'ANGOULÊME, NAPOLÉON, LOUIS PHILIPPE et d'autres. Traité Secret de *Paris* de 1848. Assassinats de HOCHE, PICHEGRU, FROTTÉ, du Duc d'ENGHIEN, du Duc DE BERRI, de FUALDÈS et d'un grand nombre d'autres personnes, par les pouvoirs politiques, à l'effet d'empêcher la reconnaissance du Fils de LOUIS XVI. Les Enfants Dauphin démasqués; roueries de l'imposteur RICHEMONT. Mauvaise foi des légitimistes dévoilée, le Vicomte SOSTHÈNE DE LAROCHEFOUCAULD, M. BERRYER. Du Duc de BORDEAUX à Londres; aveux des Ministres Prussiens. Tous ces sujets intéressants, appuyés de pièces authentiques, sont du nombre des faits traités dans l'ouvrage, qui a paru à *Rotterdam*, en *Hollande*, chez **H. NIJGH**, sous le titre de: *Intrigues Dévoilées, ou Louis XVII, dernier Roi légitime de France, par Mr. Gruau de la Barre, ancien procureur du Roi*, et qui se trouve en vente à *Amsterdam*, chez VAN BAKKENES et C. G. VAN DER POST; à *La Haye*, chez les HÉRITIERS DOORMAN et les FRÈRES VAN CLEEF; à *Leide*, chez VAN DEN HEUVELL; à *Utrecht*, chez G. L. BROESE et à *Rotterdam* chez J. VAN BAALEN et FILS et l'éditeur H. NIJGH. (228)

(232) **Mme Vve F. C. UNGER,**

KORTE HOUTSTRAAT, A LA HAYE.

Vient de recevoir un nouvel assortiment de CIGARES DE LA HAVANE.

TENTOONSTELLING.

De ondergeteekende geeft bij deze aan het Publiek kennis dat het door hem in de Zaal op het *Zieken* tentoongestelde ALTAARSTUK op glas, niet langer dan tot Vrijdag namiddag aanstaande aldaar zal te zien zijn, daar hetzelve alsdan, ingevolge den wensch van Z. M. den Koning ter bezigtiging voor Hoogstdezelve, naar het Paleis wordt overgebragt.

(231) F. HUPSCH.

EN VENTE

Chez LES HÉRITIERS DOORMAN, Libraires, *Lange Poten* à La Haye, T. H. HENDRIKSEN, *Hoogstraat*, à Rotterdam, B.e TARRIDE, *Longue rue de l'Ecuyer*, à Bruxelles, et chez MAX KORNICKER, *Place Verte* à Anvers :

NOUVELLE ÉDITION,

AVEC QUARANTE GRAVURES COLORIÉES,

LA PRESERVATION

PERSONNELLE,

(33e ÉDITION, TRADUCTION EN FRANÇAIS.) AVEC QUARANTE GRAVURES.

PRIX : 5 FR., — sous enveloppe.

Traité médical sur le mariage et ses secrets désordres, sur les infirmités de la jeunesse et de l'âge mûr, résultats ordinaires des premières années de la vie qui tendent à détruire notre énergie physique et mentale, toute passion, enfin tous les attributs de la virilité; illustré de quarante figures coloriées, sur l'anatomie, la physiologie et les maladies des organes de la génération, expliquant clairement leurs structures, usages et fonctions, et les déplorables effet produits sur eux par l'onanisme, les excès, etc., avec les observations pratiques sur es habitudes secrètes des collèges, la faiblesse nerveuse, la syphilis, le rétrécissement de l'urètre, les indigestions, l'hypocondrie, la folie, les éruptions, les rhumatismes, la phthisie, etc., par le docteur Samuel La' Mert, médecin consultant, 37, Bedford Square, à Londres, membre de l'université d'Edimbourg, membre honoraire de la société médicale de Londres, licencié au collége des pharmaciens de la même ville, etc., etc.

Incontestablement cet utile et curieux ouvrage devrait se trouver dans toutes les mains; (66,000 exemplaires vendus en Angleterre en peu de temps prouvent suffisamment en sa faveur.)

(187)

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, LUNDI 23 OCTOBRE. — Bien qu'il se soit manifesté à la bourse de ce jour une plus grande animation dans les affaires en fonds hollandais, les cours de ces fonds n'ont presque pas varié.

Les espagnols, avec quelques affaires en dedans, plus fermes. — Les autrichiens également plus demandés. Tous les autres fonds n'ont subi aucune variation.

ROTTERDAM, LUNDI 23 OCTOBRE. — En fonds hollandais, les intégrales étaient plus fermes. En fonds étrangers les autrichiens et les mexicains plus demandés. Rien d'important ne s'est traité dans les autres fonds.

LONDRES, SAMEDI 21 OCTOBRE. — Les exportations d'argent en barres du port de Londres se sont de nouveau élevées la semaine dernière à plus de 400,000 onces.

Les fonds anglais ont été calmes à la bourse de ce jour et les affaires sans activité. Les consolidés ont fait au comptant 84 3/4, 5/8, 1/2; en compte 84 3/4, 5/8, 1/2. — Bons de l'échiquier, echéance de mars, 38, 37, 40 sh.; échéance de juin 38 sh. de prime. — Fonds étrangers lourds. Mexicains 5 % 19 1/2 en compte 19 1/2 — Espagnols 5 % 10 7/8; pass. 2 3/4. — Actions des chemins de fer belges [illegible].

MADRID, LUNDI 16 OCTOBRE. — 5 % 13 au comptant (après la bourse 13 à 13 7/8 A.) — 3 % 3 3/4 P. (après la bourse 9 1/2 A.) — Petits titres 11. — Dettes sans intérêt 3 1/2 P. (après la bourse 3 3/8 A.) — Coupons 5 1/2 P. — Trois pour cents : 3 1/8 P. — La banque de St-Ferdinand 44 A. — Changes : Paris 0.0; Londres 48.50; Bordeaux 5-5; Marseille, 5.10.

ANVERS, LUNDI 23 OCTOBRE. — 2 heures. — Peu d'affaires. — Fonds belges : 5 % 77 1/4 % fait; d° 4 1/2 % 71 3/8 % A.; d° 2 1/2 % a été traité à 38 3/8 et reste 38 1/2 % cours. Fonds espagnols : 5 % 6 3/4 % à 6 5/8 % A.; d° 3 % dette intérieure 17 1/4 %.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 23 OCTOBRE.

Dette act...	2 1/2	44		Dito.....	3	24	
Dito dito...	3	52		D° int. à 6 m.	3	17 1/2	
Dito en liq....	3			Coup. Ardoin.		5 1/2, 1/2	
Dito dito.....	4	68 1/16		Passive.....			
Emp des L.-O.	4			Deferred.....			
S. d'Am.....	3 1/2			Dett. dit. à P.			
Soc. de C...	4 1/2			Portug. à 6 %	3	21 1/2	
Lac de Harl.	5			Dito dito.....	4	23 1/4	
C. de F. du R.	4 1/2			D° int. à Canto			
Ch. de fer Holl.				C. russe Hope.	5	96 1/8	
Dito.....	4 1/2			Dito dito.....	5		
Belgique...	4 1/2			Certific. dito.	5	85 1/2	
D° Rothsch.	2 1/2	36 1/2		Dito dito.....	4	75 1/2	
Esp. Ard. 85 l.	5	6 1/2		Bill. Stieglitz.	4	75 1/2, 1/2	
Dito de 5101.	5	6 1/2		Cert. à Hamb.	5		
Dito Piéc. c.	5	6 1/2		Insc. au gr.-l.	6		

Certific. dit...	6			Amsterdam c.		2 % av.	P
Pologne-Cert.	4			2/m.		1/2	A.
Lots Holl. fl. 200				Rotterdam c.			
Dito dito fl. 500				2/m.			
Amér. Phil. B.	6			Paris court.		1/2 % av.	
Dito Act. de B.				Londres court.		25,50	A.
Autr. Mét. ...	5	80 1/2		2/m.			
Dito.....	2 1/2	31 1/16		Hambourg c.		136 1/4	A.
Dito.....	4			2/m.			
Brés.....	5	96 1/8		Francfort c.		210 1/2	
Dito 1042.....	5			2/m.			
N. Mexic.....	5	19 1/2		Escompte.		4 %	
Reru.....	6						
Grenade.....	1	11 1/2					
Venez.....	2 1/2	15 1/2 ex-d.					

BOURSE DE ROTTERDAM DU 23 OCTOBRE.

PAYS-BAS. — Dette activ.	2 1/2	0/0	44 1/8	ESP. — Ard. int. L. 510	5	0/0	
Dito dito	3	»	52	RUSSIE. — Emprunt	5	»	96 1/2
Dito dito	4	»	68 1/16	Stieglitz.	4		2
ESP. — Ard. de L. 170.	5	»	6 1/2	AUTRICHE. — Certi. Mét.	2 1/2		31 7/8

BOURSE D'ANVERS DU 23 OCTOBRE.

BELG. C. de la bq. B.	2 1/2			AUTR. Métal.	5		
Cert. de la soc. g. R.	2 1/2	38 1/2	P	Dito 2 1/2			
Emprunt.	3			L. f 250 E. 1839			
Dito.	4			Dito de f 500.			
Dito.	4 1/2	71 1/2, 1/8	A	Pol. L. de f 300			
Dito de 1840.	5	77 1/2	A	Dito de f 500.			
Dito 1842.	5	75 1/2		RADE. Lots de f 50 1840.			
HOLL. Dette act.	2 1/2			Dito 1845.			
				ESP. Ep. 1834 5		6 1/2	A

Dette dif. 1831				Russie. Emp. à			
Dito pass. 1834				Amst. H. C.	5		
Russie. Emp. à				Dito [illegible]			
Amst. H. C.	5			à Berl. 1832			
Dito [illegible]				NAP. Cert. Falc.	5		
à Berl. 1832				ETAT ROMAIN.	5		

CHANGES D'ANVERS DU 23 OCTOBRE.

Amsterdam c.	1/2 % av.	P	2/m.			Francfort c.	210 1/2
2/m.	1/2	A.	Londres court.	25,50	A.	2/m.	
Rotterdam c.			2/m.			Escompte.	4 %
2/m.			Hambourg c.	136 1/4	A.		
Paris court.	1/2 % av.		2/m.				

PAR TÉLÉGRAPHE.

BOURSE D'AMSTERDAM, MARDI 24 OCTOBRE.

COURS DE CLÔTURE A 5 HEURES.

PAYS-BAS. — Dette active.	2 1/2	0/0	44 1/8	1/16 1/8
Dito dito	3	»	52	
Dito dito	4	»	68 3/16	
ESPAGNE. — Ardoins de L. 510.	5	»	6 9/16	
Dito intér. L. 510	3	»	17 1/4	
RUSSIE. — Emprunt Hope 1798 & 1816.	5	»	96 1/4	
AUTRICHE. — Obligat. Métalliques.	2 1/2	»	31 7/8	

LA HAYE, chez C. Van der Meer, *Spui*, N° 75.